

Avis de constitution

SOCIETE « ETERNEL TRANSPORT CASY COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody II Plateaux SOCOCE juste
derrière la station Total Energie,, Lot 1307, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETERNEL TRANSPORT CASY COTE
D'IVOIRE »

Objet : - Location de véhicule et d'engin de tout genre ;
- Transport public routier de personnes et de
marchandise ;
- Prestation de services divers ;
- Commerce général ;
- Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'
acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en
location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée ; Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 7,500,000 F CFA divisé en (750.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 750 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody II Plateaux SOCOCE juste
derrière la station Total Energie,, Lot 1307, Ilot 133

Dirigeant(s) M MOKONDOUI SYR VIVIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04050 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24804/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

